



Fiche de pratique

Titre du projet

Antenne de Police Mobile connectée

Nom du porteur

Police Nationale - Direction Départementale de la Sécurité Publique de Charente Maritime (17)

Territoire

Ville : La Rochelle

Région : Nouvelle-Aquitaine

Pays : France

Durée

Constante

Mots-clés

Relations police-population – aller-vers – accès au droit – espace public – sécurité routière

Contexte et nature du problème

Un audit réalisé, en amont de la mise en place de l'antenne mobile à la Rochelle, a permis de mettre en lumière une réelle demande de la part du public pour obtenir des conseils, parfois informellement sur de multiples domaines afférents à la sécurité.

En effet, la réticence des habitants pour des raisons diverses allant de l'absence de moyen de locomotion, le temps d'attente à la volonté de ne pas déranger freine une partie de la population à se rendre au commissariat et contracte les liens entre la police et la population. Face à cette insatisfaction générale des attentes de la population et animé par l'élan de la sécurité du quotidien, la Police Nationale de Charente Maritime décide de créer un mini commissariat aménagé dans un minibus parcourant différents sites pour répondre aux différentes interrogations du public.

Cette démarche d'aller vers les habitants consiste à leur apporter une présence significative sur l'espace public avec un point d'information et leur permettre d'échanger et créer du lien dans un cadre un quelque peu informel.

Objectifs

L'antenne de police mobile répond à deux objectifs principaux :

- Premièrement renforcer et améliorer l'accueil des services de police pour les citoyens grâce à un moyen original d'écoute, de proximité et de conseil et permettre une meilleure orientation des personnes vers les dispositifs existants ;

- Deuxièmement par un moyen innovant et moderne, innover sur la pertinence des actions de prévention menées par une réponse de proximité permettant des contacts réguliers avec les habitants dans leur bassin de vie.

Cibles de la pratique

Grâce à sa mobilité et sa polyvalence, l'antenne de Police Mobile cible à la fois les établissements scolaires en assurant une présence au sein ou aux abords des collèges et lycées. Lors des contrôles routiers, mettre en œuvre des actions de prévention en lien avec la sécurité routière et sensibiliser le public aux dangers et distractions sur la route.

L'antenne mobile est également présente lors d'événements culturels, sportifs ou dans des salons et enfin, elle assure une présence de proximité dans les marchés, les partenaires du service public et les associations diverses.

Tout l'enjeu de l'Antenne de Police Mobile est d'assurer une présence et un accès à l'information au quotidien et notamment de rendre la police nationale visible à tous les publics.

Stratégies et activités

Plusieurs étapes successives ont permis de mettre en place cette antenne :

- L'identification des besoins sur un secteur déterminé à travers les actions et les déplacements quotidiens ;
- La recherche de supports vidéo et de documentations sur les nombreuses thématiques identifiées ;
- La détermination du positionnement de l'Antenne de Police Mobile afin d'optimiser sa visibilité et d'accueillir un nombre assez important de citoyens et victimes potentielles ;
- L'organisation de l'action ciblée en associant les partenaires du projet ;
- La mise en circulation du bus.

Pour illustrer ces différentes étapes, à titre d'exemple, le principal d'un collège souhaite une action thématique sur les questions de citoyenneté, le policier ou le stagiaire effectue une recherche sur les supports audiovisuels disponibles ciblant ce type de public. Le passage du bus est annoncé aux collégiens afin de s'assurer de leur participation au débat, un policier accueille les collégiens afin d'organiser des groupes thématiques (dangers d'internet, harcèlement, stupéfiants, violences, sécurité routière, ...) et par groupes de 5 à 10 élèves, des films sur la thématique retenue sont diffusés, dans l'optique de susciter un débat. A la sortie, les élèves peuvent à nouveau s'adresser aux policiers à l'extérieur pour évoquer le contenu des films de prévention ou d'autres sujets.

Partenaires

Ce dispositif innovant a nécessité le concours et la participation de nombreux acteurs : le Conseil d'Agglomération de Prévention de la délinquance de la Rochelle a fait don du mini bus, tandis que la Préfecture et le SGAMI¹ ont apporté soutien financier et technique pour la réhabilitation du bus. La DDSP 17 a fourni le matériel informatique et a confié à un stagiaire la charge de rechercher des supports audiovisuels sur des thématiques variées et d'identifier les procédures du Ministère de l'Intérieur dématérialisées dans l'optique de rédiger un guide de présentation.

Autre partenaire est l'Observatoire départementale de la sécurité routière de la DDTM² 17, qui a permis de coordonner les actions de prévention routière.

¹ Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur

² Direction départementale des territoires et de la mer

Pour assurer une présence efficace sur l'espace public, le concours de la police municipale de la Rochelle et des services de l'Education nationale a permis d'intervenir sur les places de marché et dans les collèges.

Conditions de réussite

La condition de réussite principale est l'implication des policiers au sein de l'Antenne de Police Mobile et la polyvalence de leurs compétences ainsi que leur goût pour le contact avec un public varié.

La capacité à s'adapter en permanence à la demande est une autre condition. En effet, la disponibilité des contenus et des supports permet aux policiers de mieux définir les thématiques et les préparer. Une relation de confiance se met en place lors des échanges auprès des usagers ou acteurs d'associations participant à ces missions d'information et de prévention, ce qui permet la réalisation de ces interventions dans une atmosphère sereine et bienveillante et replace la Police nationale au cœur du territoire.

Obstacles identifiés

Plusieurs obstacles ont été rencontrés, notamment en termes de management, la mobilisation des policiers a été non sans difficulté sur des thématiques de prévention, notamment par manque de formation, de temps ou d'appétence. Il a fallu faire preuve de pédagogie afin d'expliquer le bien-fondé et la pertinence de ce projet. Les réticences initiales ont finalement laissé place à une adhésion sans réserve de la part des fonctionnaires volontaires.

Sur la revendication de la paternité du projet, chaque partenaire doit être identifié et reconnu. Il a donc fallu ménager certaines susceptibilités

Quant au niveau opérationnel, la programmation d'une action souffre de plusieurs contraintes, notamment la disponibilité de chacun des acteurs.

La mise en place du dispositif nécessite avant tout de convaincre les autorités et les parties prenantes du bien-fondé du projet. En l'occurrence, le Préfet de Charente-Maritime en était à l'initiative et convaincu de sa pertinence, ainsi les obstacles ont été surmontés.

Budget

Budget d'investissement : Don du bus réformé par la CDA de La Rochelle.

Coût de la réhabilitation et transformation par le Sgami du Ministère de l'Intérieur (sérigraphie, mobilier, batterie, écran, ordinateur) : 8868,34 euros

Équipement par le Fond Interministériel de Prévention de la délinquance : 1017.20 € TTC (518€ pour les flyers et 499.20€ pour les flammes).

En projet, auvent : 1500 euros

Budget fonctionnement annuel : 1000 euros - carburant : - coût d'entretien de l'Antenne de Police Mobile :

Coût ETP : 250 heures fonctionnaires

Evaluation

Chaque action est enregistrée et répertoriée par thématique et en recensant précisément le nombre de personnes s'étant présentées.

Une étude d'impact de terrain, accompagnant certaines sorties de l'APM a été réalisée du 3 juin au 27 juillet 2019. Un projet confié à un autre étudiant de Sciences Po Paris permettra d'établir au vu des résultats de cette première étude d'impact un outil d'évaluation de cette action de prévention.

Résultats

Au moyen d'un sondage diffusé auprès des usagers de l'APM et sur internet, une étude d'impact a été conduite par un stagiaire. Les données recueillies sur le terrain ont été très positives et révèlent que l'antenne a permis de répondre à la critique de la centralisation des services publics et des commissariats dans les agglomérations et à la mauvaise prise en compte de la délinquance.

Informations complémentaires (contacts, site internet, ...)

Personne référente :

- Commissaire de Police Olivier Saudreau, chef du Service d'Intervention, d'aide et d'assistance de proximité

Contact : olivier.saudreau@interieur.gouv.fr